FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)

PLIZ NOURRIT & PROTEGE à la cire d'abeille

Version *3.*0
Date de révision 16.11.2011

Date d'impression 01.02.2012
Spécification Numéro: 350000007728
Formule ou numéro de version: 30000000000000006790.001

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Informations sur le produit

Identificateur de produit	:	PLIZ NOURRIT & PROTEGE à la cire d'abeille
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	:	Entretien des meubles
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	:	SC Johnson S.A.S. B.P. 30606 95004 - Cergy Pontoise Cedex France
Téléphone	:	+330134212121
Adresse e-mail		A047094@scj.com
Numéro d'appel d'urgence	:	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage

Phrase(s) S	:	S 2 Conserver hors de la portée des enfants. S23 Ne pas respirer les aérosols. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Etiquetage supplémentaire	:	Attention Utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Contient 23% en masse de composants inflammables. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Réglementations pour les détergents	:	**Contient** < 5% agents de surface non ioniques > = 15% et < 30% Hydrocarbures aliphatiques **CONTIENT AUSSI** parfum , 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, Benzyl alcohol, Coumarin
Autres dangers	:	Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle. Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de

pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

Voir section 11 pour de plus amples renseignements sur les effets sur la santé et les symptômes.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	EC No.	Reg. No.	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Pour cent en poids
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	265-150-3	01-211 947 184 3-32	64742-48-9	XnXn	R10 R65 R66 R67 R46 R65	>= 20,00 - < 30,00

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion : Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Peut irriter les yeux.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

Ingestion	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Effets potentiels sur l'environnement	:	Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux.

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Inapproprié	:	Non identifié
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	:	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
Conseils aux pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
Information supplémentaire	:	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Si l'aérosol est endommagé: Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu. Endiguer les renversements considérables. Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Ne pas percer.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Défense de fumer.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Conserver hors de la portée des enfants.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Entretien des meubles

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	2 mg/m3		fumée	FR_TWAS

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	aérosol
Couleur	:	blanc cassé
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
pH	:	non applicable
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	non applicable
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur	:	donnée non disponible
Densité relative	:	0,92 g/cm3 à 25 °C
Solubilité(s)	:	négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Température de décomposition	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	800 - 1.600 mPa.s à 25 °C
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	donnée non disponible

Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Conditions à éviter	:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Evalué(e) > 2 g/kg Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer des douleurs abdominales.
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Evalué(e) > 5 mg/l Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle. Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Evalué(e) > 2.000 mg/kg Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Dommage/irritation de l'oeil	:	Peut irriter les yeux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité à dose répétée	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Persistance et dégradabilité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Potentiel de bioaccumulation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mobilité dans le sol	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Évaluation PBT et vPvB	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Autres effets néfastes	:	Cette préparation n'est pas classée Dangereuse pour l'Environnement selon la Directive 1999/45/CE modifiée.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales. Veuillez recycler l'emballage vide. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- *ADR:*

Numéro ONU	1950
Classe(s) de danger pour le transport	2
Etiquettes et panneaux de danger	2.2
Nom d'expédition des Nations unie	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIANT, 2.2
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport maritime

- *IMDG:*

Numéro ONU	1950
Classe(s) de danger pour le transport	2
Etiquettes et panneaux de danger	2
Nom d'expédition des Nations unie	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIANT, 2.2
No EMS	F-D, S-U
Dangers pour l'environnement	
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Numéro ONU	1950
Classe(s) de danger pour le transport	2.2
Etiquettes et panneaux de danger	2.2
Nom d'expédition des Nations unie	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIANT, 2.2
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de

gauche.

Information supplémentaire

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R10	Inflammable.
R46	Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.